

RECYCLAGE A L'HABILITATION ELECTRIQUE

Travaux d'ordre électrique

(NF C 18-510)

OBJECTIFS

Connaitre son rôle et ses limites d'intervention

Identifier les risques électriques associés à son intervention et au niveau visé

Mettre en œuvre les équipements de protection adaptés

Appliquer les procédures et les consignes de sécurité associés aux opérations de travail

PUBLIC

- Toute personne qui exécute ou qui dirige des travaux électriques dans l'environnement des ouvrages ou installations lors que ces derniers sont alimentés ou sont en situation de l'être et/ou assure des dépannages électriques et/ou consigne une installations électrique dans le domaine BT (Basse Tension) et/ou HTA (Haute Tension).

PRÉREQUIS

- Avoir suivi et validé la formation initiale de même niveau que celle du recyclage.

DURÉE

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Alternance entre apports théoriques, analyse des documents, mise en situation et d'échanges d'expériences entre l'intervenant et les stagiaires.
- Travaux pratiques sur des platines électriques et poste haute tension.
- Animation par un intervenant spécialisé dans la prévention du risque électrique.

ÉVALUATION DES ACQUIS

- Contrôle des connaissances pratiques permettant la délivrance du titre d'habilitation par l'employeur.

STAGIAIRES PAR SESSION

- 4 à 8 stagiaires

PRATIQUE PROFESSIONNELLE	DOMAINE DE TENSION	NIVEAU D'HABILITATION	DURÉE DE FORMATION
Si la personne exécute ou dirige des travaux électriques et/ou assure des dépannages électriques et/ou consigne une installation électrique (mise hors-tension et en sécurité) et/ou réalise des vérifications que les installations fonctionnent conformément aux spécifications.	BT	B1V/B2V BR/BC/BE essai/H0V	1.5 jour
	BT + HTA	B1V/B2V/BR/BC/BE Essai H1V/H2V/HC/HE Essai	2 jours
Si la personne effectue seulement des mesurages de grandeurs électriques ou non électriques dans un environnement électrique, effectue des vérifications électriques (liées à un référentiel) et des essais électriques (mis en fonctionnement de l'équipement ou de l'installation)	BT	BE mesurage/BE vérification	1.5 jour
	BT + HTA	BE mesurage/BE vérification HE mesurage/HE vérification	2 jours

CONTENU DE LA FORMATION

Tronc Commun :

- Retour d'expérience
 - Analyse des accidents et presque accidents
 - Pratiques professionnelles
- Le risque électrique et sa prévention
 - Dangers et effets du courant électrique
 - Les moyens de prévention
 - Les équipements de protection individuel et collectif
 - Niveau d'habilitation
 - Rôle des habilités
 - Conduite à tenir en cas d'accident
- La prévention des risques électriques :
 - Les zones d'environnement, leurs limites et les prescriptions associées
 - Principe de l'habilitation électrique, les niveaux associés et rôle de chacun
 - Mise en sécurité d'un circuit : mise hors tension, VAT, consignation, mise hors de portée

- Équipements de protection collective et individuelle
- Équipements de travail utilisés
- Conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

- Thèmes techniques (applicable pour le domaine HTA)

Module(s) spécifique(s) concernant le(s) niveau(x) d'habilitation visé(s)

Définition et objectifs de l'habilitation électrique

Reconnaissance par l'employeur, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir les tâches qui lui sont confiées en sécurité vis-à-vis du risque électrique. L'habilitation est rendue obligatoire pour les travailleurs amenés à réaliser des opérations sur les installations électriques et dans leur voisinage.

Objectifs : Former les personnels en vue de l'habilitation électrique conformément aux obligations du décret 2010-1118 et de la norme NF C 18-510.